

AGFPN
contact@agfpn.fr

A Courbevoie, le 26 juin 2026

**RAPPORT ANNUEL DE L'UNION DES FABRICANTS DE MENUISERIE AU
TITRE DU FINANCEMENT MUTUALISE DES ORGANISATIONS SYNDICALES
DE SALAIRES ET DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES
D'EMPLOYEURS PREVU PAR LES ARTICLES L.2135-9 ET SUIVANTS DU CODE
DU TRAVAIL**

ANNEE 2025

Madame, Monsieur,

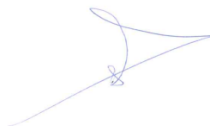
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après le compte rendu d'activité de l'UFME qui identifie et décrit les moyens mis en œuvre par l'UFME pour réaliser chacune des missions d'intérêt général identifiés à l'article L.2135-11 du code du travail.

Vous trouverez par ailleurs ci-joint :

- La convention signée par l'UFME avec la Fédération Nationale du Bois par laquelle nous recourons aux services d'un chargé des affaires sociales à hauteur de 33 177,18 € pour l'année 2025.
Ce chargé des affaires sociales contribue à la conception, la gestion, l'animation et l'évaluation des politiques menées paritairement et dans le cadre des organismes gérés majoritairement par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs.
- L'attestation du commissaire aux comptes établie sur la base de cette convention, du compte rendu d'activité de l'UFME et des éléments comptables.

Nous déclarons sur l'honneur que les fonds ont été utilisés conformément à leur destination prévue à l'article L.2135-11 du code du travail. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent DEMASLES
Président de l'UFME



**FINANCEMENT DU PARITARISME
COMPTE-RENDU DES MISSIONS ET SERVICES
ANNEE 2025**

**Utilisation de l'aide à l'exercice du paritarisme
(Art. L.2135-9 et suivants du Code du Travail)**

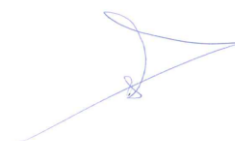
ORGANISATION : UNION DES FABRICANTS DE MENUISERIES (Ex Union des fabricants de Menuiseries Extérieures)

ADRESSE : 39-41, rue Louis Blanc – 92400 Courbevoie

MISSIONS ET SERVICES	MONTANT
<u>Compte rendu d'activité de l'UFME : Conception, gestion, animation et évaluation des politiques menées paritairement</u>	
- Convention de partenariat service social entre l'UFME et la Fédération Nationale du Bois par laquelle un chargé des affaires sociales contribue à la conception, la gestion, l'animation et l'évaluation des politiques menées paritairement et dans le cadre des organismes gérés majoritairement par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs	33 177,18 €
- Participation du délégué général de l'UFME aux commissions sociales patronales et paritaires de la convention collective « Menuiseries, charpentes et portes planes »	2 900 €
TOTAL	36 077,18 €

Fait à Courbevoie, le 26 juin 2026

Signature :



Identification des financements octroyés à l'UFME par l'AGFPN :

Date	Montant	
1 ^{er} acompte 2025	1339 €	29 juillet 2025
2 ^{ème} acompte 2025	2206 €	20 octobre 2025
3 ^{ème} acompte 2025	2206 €	11 décembre 2025
4 ^{ème} acompte 2025	2127 €	22 janvier 2026
Total acompte 2025	7879 €	
Solde 2025	2601 €	30 avril 2026
TOTAL crédits annuels 2025	10 479 €	

Compte rendu d'activité de l'UFME :

Conception, gestion, animation et évaluation des politiques menées paritairement

NB : Les commissions présentées ci-après ont été préparées et ont bénéficié lors de de ces réunions du soutien technique d'un chargé des affaires sociales dans le cadre de la Convention signée par l'UFME avec la Fédération Nationale du Bois.

I.1. Commissions sociales

• Commissions sociales du 15 janvier 2025 de 10h à 13h :

1. Tour de table sur la situation dans les entreprises ;
2. Comptes rendus de la CPPNI et de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) du 11 décembre 2024 ;
3. Suivi des formations du CQP « Menuisier industriel - fabrication de fenêtres et de portes » ;
4. Politique salariale : Examen des revendications de la FNCB-CFDT communiquées le 11 décembre 2024 / confirmation des mandats donnés le 14 11 24 / Travail sur la grille salariale des nouvelles classifications ;
5. Réécriture des classifications : Position de la FNCB-CFDT et suites à donner :
 1. Travail sur un exemple d'outil de méthodologie de l'accord ;
 2. Réflexions sur la demande de la FNCB-CFDT qui souhaite revenir sur le contenu et la configuration prévue aujourd'hui (Employés et Techniciens) pour rester sur la configuration actuelle (Techniciens et agents de maîtrise).
6. Projet ordre du jour CPPNI et CPNE du 29 janvier 2025 ;
7. Questions diverses.

Participation commission sociale du délégué général de l'UFME : Absent

• Commission sociale du 6 mars 2025 de 10h à 13h :

1. Tour de table sur la situation dans les entreprises ;
2. Comptes rendus de la CPPNI et de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) du 29 janvier 2025 ;
3. Accord sur la Politique salariale 2025 ;
4. Suivi des formations du CQP « Menuisier industriel - fabrication de fenêtres et de portes » ;
5. Activité partielle de Longue durée rebond : point sur la législation et mandat éventuel à définir ;
6. Réécriture des classifications : Position de la FNCB-CFDT et suites à donner :
 1. Travail sur un exemple d'outil de méthodologie de l'accord ;
 2. Travail sur la future grille de salaires ;
 3. Travail sur la future grille de la prime d'ancienneté ;
 4. Travail sur l'article relatif à la mise en œuvre des classifications ;
7. Réponse de l'OPCO2I à la demande de financement relative au salon européen de l'éducation porte de Versailles afin de développer l'attractivité des métiers ;
8. Enquête salaire 2024 ;
9. Projet ordre du jour CPPNI et CPNE du 27 mars 2025 ;
10. Questions diverses.

Participation commission sociale du délégué général de l'UFME : 3 heures

• Commissions sociales du 21 mai 2025 de 10h à 13h :

1. Tour de table sur la situation dans les entreprises ;
2. Comptes rendus de la CPPNI et de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) du 27 mars 2025 ;
3. Suivi des formations du CQP « Menuisier industriel - fabrication de fenêtres et de portes » ;
4. Activité partielle de Longue durée rebond : Projet d'accord : mandat à confirmer suite à la publication du décret ;
5. Réécriture des classifications : Position de la FNCB-CFDT et suites à donner :
 1. Travail sur la future grille de salaires ;
 2. Travail sur la future grille de la prime d'ancienneté ;
6. Réponse de l'OPCO2I sur les modalités de financement relatives au salon européen de l'éducation porte de Versailles afin de développer l'attractivité des métiers ;
7. Détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ;
8. Enquête salaire 2024 : Etat des lieux des réponses ;
9. Projet ordre du jour CPPNI et CPNE du 5 juin 2025 ;
10. Questions diverses.

Participation commission sociale du délégué général de l'UFME : 3 heures

• Commissions sociales du 17 septembre 2025 de 10h à 13h :

1. Tour de table sur la situation dans les entreprises ;
2. Comptes rendus de la CPPNI et de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) du 5 juin 2025 et de la CPPNI exceptionnelle du 25 08 25 ;
3. Suivi des formations du CQP « Menuisier industriel - fabrication de fenêtres et de portes » ;
4. Accord et avenant sur l'Activité partielle de Longue durée rebond : Etat des lieux des procédures administratives ;
5. Réécriture des classifications : Position de la FNCB-CFDT et suites à donner :
 1. Modifier les critères classants sur la notion de compétences (enlever la transmission des savoirs et la mettre dans le dernier critère « fonctions/capacités d'encadrement, délégation, animation, transmission des savoirs)
 2. Remplacer la catégorie : « employé et techniciens » par « Administratifs Commerciaux Techniciens »
 3. Travailler sur le contenu des niveaux pour pouvoir classer plus facilement les salariés.
6. Projet ordre du jour CPPNI et CPNE du 9 octobre 2025 ;
7. Information sur entreprise en redressement judiciaire ;
8. Questions diverses.

Participation commission sociale du délégué général de l'UFME : 3 heures

• Commissions sociales du 20 novembre 2025 de 10h à 13h :

1. Tour de table sur la situation dans les entreprises ;
2. Comptes rendus de la CPPNI et de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) du 9 octobre 2025 ;
3. Suivi des formations du CQP « Menuisier industriel - fabrication de fenêtres et de portes » ;
4. Accord et avenant sur l'Activité partielle de Longue durée rebond : Etat des lieux des procédures administratives ;
5. Réécriture des classifications :
 1. Conséquences sur certaines dispositions de la convention collective et sur l'accord relatif aux catégories objectives :
 - Période d'essai ;
 - Indemnisation maladie ;
 - Catégories objectives : Définition des catégories de salariés concernés par les régimes de protections sociales complémentaires ;
 2. Elaboration des mandats sur la nouvelle grille de salaires ;
 3. Elaboration des mandats sur la nouvelle grille de la prime d'ancienneté.
6. Présentation du rapport de branche 2024 ;
7. Projet ordre du jour CPPNI et CPNE du 10 décembre 2025 ;
8. Questions diverses.

Participation commission sociale du délégué général de l'UFME : 3 heures

TOTAL temps passé participation commissions sociales par le délégué général : 12 heures

I.2. Commissions paritaires (CPPNI)

• Commission paritaire du 29 janvier 2025 de 10h à 13h :

1. Tour de table sur la situation dans les entreprises ;
2. Présentation du rapport de branche 2023 ;
3. Rapport annuel 2024 et Agenda social 2025 ;
4. Politique salariale ;
5. Réécriture des classifications.

Participation commission paritaire du délégué général de l'UFME : 3 heures

• Commission paritaire du 27 mars 2025 de 10h à 13h :

1. Tour de table sur la situation dans les entreprises ;
2. Rapport de branche 2023 ;
3. APLD « rebond » ;
4. Réécriture des classifications :
 - a. Présentation d'un nouveau projet d'avenant suite aux revendications formulées ;
 - b. Présentation par la FNCB-CFDT de l'appel à projets « Appui aux branches professionnelles pour réviser les systèmes de classification ».

Participation commission paritaire du délégué général de l'UFME : 3 heures

• Commission paritaire du 5 juin 2025 de 10h à 13h :

1. Tour de table sur la situation dans les entreprises ;
2. Projet d'accord sur l'APLD rebond ;
3. Réécriture des classifications : Présentation par la FNCB-CFDT d'un outil explicatif

Participation commission paritaire du délégué général de l'UFME : 3 heures

• Commission paritaire du 25 août 2025 de 14h30 à 15h :

1. A l'examen des observations de la DGEFP sur notre accord du 5 juin 2025 relatif à l'APLD « rebond » ;
2. A l'examen du projet d'avenant à notre accord du 5 06 2025 relatif à l'APLD « rebond », intégrant la demande de la DGEFP ;
3. Aux questions diverses d'actualité.

Participation commission paritaire du délégué général de l'UFME : 30 mn

• Commission paritaire du 9 octobre 2025 de 10h à 13h :

1. Calendrier 2026 ;
2. Tour de table sur la situation dans les entreprises ;
3. Accord et avenant sur l'Activité partielle de Longue durée rebond : Etat des lieux des procédures administratives ;
4. Réécriture des classifications :
 - a. Modification du critère classant sur la notion de compétences (enlever la transmission des savoirs et la mettre dans le dernier critère « fonctions/capacités d'encadrement, délégation, animation, transmission des savoirs)
 - b. Création de la catégorie : « Administratifs Commerciaux Techniciens »
 - c. Explicitation du contenu des niveaux pour pouvoir classer plus facilement les salariés.

Participation commission paritaire du délégué général de l'UFME : 3 heures

• Commission paritaire du 10 décembre 2025 de 10h à 12h30 :

1. Modification calendrier 2026 (25 mars 2026) ;
2. Tour de table sur la situation dans les entreprises ;
3. Accord et avenant sur l'Activité partielle de Longue durée rebond : Etat des lieux des procédures administratives ;
4. Réécriture des classifications :
 - a. Elaboration des mandats sur la nouvelle grille de salaires ;
 - b. Elaboration des mandats sur la nouvelle grille de la prime d'ancienneté ;

Participation commission paritaire du délégué général de l'UFME : Absent

TOTAL temps passé participation commissions paritaires par le délégué général : 12h30

I.3. Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE)

• CPNE du 29 janvier 2025 de 14h à 16h :

1. CQP « Menuisier industriel –Fabricant de portes et fenêtres » : Etat des lieux des formations et point de situation sur l'agrément des différents organismes de formation et confirmation de ce dernier si nécessaire ;
2. Rappel de la décision arrêtée par la CPNE le 28 11 20212 en cas de saisine de la CPNE pour une recherche de reclassement dans le cadre d'un projet de licenciement collectif pour motif économique ;
3. Saisine de la CPNE par l'administrateur judiciaire de WEISROCK VOSGES ;
4. Projet d'ordre du jour de la prochaine CPNE.

Participation CPNE du délégué général de l'UFME : 2 heures

• CPNE du 27 mars 2025 de 14h à 16h :

1. CQP « Menuisier industriel –Fabricant de portes et fenêtres » : Etat des lieux des formations ;
2. Réponse de l'OPCO2I à la demande de financement relative au salon européen de l'éducation porte de Versailles afin de développer l'attractivité des métiers ;
3. Saisine de la CPNE par la SASU SARTH'ESCALIERS ;
4. Projet d'ordre du jour de la prochaine CPNE.

Participation CPNE du délégué général de l'UFME : Absent

• CPNE du 5 juin 2025 de 14h à 15h30 :

1. CQP « Menuisier industriel –Fabricant de portes et fenêtres » : Etat des lieux des formations et désignation des membres du jury ;
2. Réponse de l'OPCO2I sur les modalités de financement relatives au salon européen de l'éducation porte de Versailles afin de développer l'attractivité des métiers ;
3. Données formations présentées par l'OPCO2I ;
4. Détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ;
5. Projet d'ordre du jour de la prochaine CPNE.

Participation CPNE du délégué général de l'UFME : 1 heure 30

• CPNE du 9 octobre 2025 de 14h à 15h :

1. Calendrier 2026 ;
2. CQP « Menuisier industriel –Fabricant de portes et fenêtres » : Etat des lieux des formations et désignation des membres du jury ;
3. Projet d'ordre du jour de la prochaine CPNE.

Participation CPNE du délégué général de l'UFME : 1 heure

• CPNE du 10 décembre 2025 de 13h30 à 16h30 :

1. Modification calendrier 2026 (25 mars 2026) ;
2. CQP « Menuisier industriel –Fabricant de portes et fenêtres » :
 - a. Synthèse présentée par l'OPCO2I sur la procédure de renouvellement du CQP ;
 - b. Présentation par NOVEHA des dossiers des 7 salariés formés et évalués pour délivrance du CQP après examen de la CPNE ;
 - c. Désignation de nouveaux membres du jury ;
 - d. Etat des lieux des formations ;
3. Feuille de route 2026 à remettre à l'OPCO2I notamment en termes de financement d'action au titre des projets de Certification, de Promotion et d'Attractivité des Métiers et d'Observation ;
4. Information de la CPNE sur les demandes de reclassement formulées ;
5. Projet d'ordre du jour de la prochaine CPNE.

Participation CPNE du délégué général de l'UFME : Absent

TOTAL temps passé participation CPNE par le délégué général : 4h30

TOTAL I.1, I.2 et I.3 : 29h

Soit 29h à 100 € de l'heure = 2900 €
--